



HAL
open science

Formes du prestige oratoire, à Rome, sous la République et le Haut-Empire

Jean-Michel David

► **To cite this version:**

Jean-Michel David. Formes du prestige oratoire, à Rome, sous la République et le Haut-Empire. Le Prestige, autour des formes de la différenciation sociale, Jun 2013, Nanterre, France. pp.35-45. hal-01163621

HAL Id: hal-01163621

<https://hal.science/hal-01163621>

Submitted on 15 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Formes du prestige oratoire, à Rome, sous la République et le Haut-Empire

Dans la société de la Rome antique, l'éloquence était l'une des qualités essentielles que l'on attendait d'un aristocrate et d'un homme politique. Elle était en effet l'instrument principal de l'exercice du pouvoir, le seul véritable moyen de l'action publique. Les discours qui étaient tenus au Sénat, devant le Peuple ou devant les tribunaux qui réprimaient les actes qui portaient atteinte à la cité (les *iudicia publica*), étaient les instruments essentiels de la prise de décision politique, de la recherche de la popularité ou encore de la gestion des conflits. Ils qualifiaient le citoyen susceptible de gouverner et étaient un des attributs principaux de l'homme d'État.

On le constate en particulier à la lecture de la *laudatio funebris* que Q. Caecilius Metellus le consul de 206, prononça aux obsèques de son père qui avait été consul en 251 [35] et 247 av. n.è.¹. Ces discours de funérailles avaient pour objectif d'enraciner la gloire d'un personnage dans la mémoire collective et de légitimer les prétentions familiales au gouvernement de la cité. Les qualités qui étaient attribuées au défunt étaient précisément celles qui justifiaient qu'il ait été porté à la tête de la cité et que l'on se souvienne de lui comme d'un grand homme. L'éloquence y figurait en bonne place, après les magistratures qu'il avait gérées, en même temps que les compétences de chef militaire, la sagesse et les vertus de père de famille². Le rayonnement qu'il s'était gagné grâce à son éloquence, dépassait largement les limites de son auditoire et s'était étendu à l'ensemble des citoyens. Le prestige dont il bénéficiait faisait confluer les fidélités clientélaires et l'autorité politique qui donnaient le pouvoir.

Encore faut-il essayer de comprendre comment l'éloquence se révélait comme une qualité civique ou sociale. D'où tirait-elle l'efficacité qui faisait que l'orateur persuadait et en mobilisant les convictions et les attachements, se donnait un prestige qui le plaçait au sommet de la cité ?

Il faut se souvenir en fait que le discours n'était pas qu'un assemblage d'arguments, mais qu'il était aussi action, combat et qu'en lui se révélait la personnalité de son auteur, sa pensée et son degré d'implication. Si l'éloquence générait du prestige, c'était aussi

¹ Pline l'Ancien., *n.h.*, VII, 139-140 = MALCOVATI *ORF*³, p. 9-11 ; cf. FLOWER 1996, p. 128-150 ; CAVARZERE 2000, p. 32-37.

parce qu'elle était la mise en scène d'un type de comportement qui révélait tout à la fois un respect des valeurs aristocratiques de sens de l'État et de dévouement aux citoyens ainsi qu'une capacité de se distinguer et de manifester une supériorité par l'intelligence et l'énergie déployées.

Le prestige que valait l'éloquence à celui qui en maîtrisait les règles, trouvait ainsi son effet dans l'assentiment et l'admiration d'un public dont il emportait la conviction. Mais il avait aussi une conséquence plus durable. L'orateur reconnu attirait à lui des disciples qui cherchaient à puiser dans ses leçons et dans son exemple les outils et les savoir-faire qui leur permettraient d'exercer le même ascendant que lui sur leurs concitoyens. Le prestige oratoire conduisait aussi à la mise en place d'un magistère dont les règles plus ou moins explicites pouvaient faire l'objet d'un apprentissage.

Mais il ne faut pas perdre de vue non plus que les conditions dans lesquelles ces règles trouvaient leur définition ont varié selon les périodes de l'histoire de Rome. Puisque les qualités qui fondaient l'éloquence se définissaient en termes de conduites publiques, elles restaient liées aux idéaux aristocratiques. Or ceux-ci subirent des changements en fonction des contextes.

Des contextes institutionnels d'abord : avec l'Empire, les assemblées populaires perdirent de leur importance, l'autorité du Prince domina les débats au Sénat et les enjeux à l'œuvre dans les procédures judiciaires s'affaiblirent. Des contextes que l'on pourrait qualifier de littéraires ensuite : la diffusion de la rhétorique imposa aux praticiens d'en maîtriser les règles et modifia les goûts d'un public de plus en plus blasé. Les attentes des auditoires n'étaient donc plus les mêmes et les comportements s'adaptèrent en conséquence. Mais comme ils définissaient aussi une partie de l'ethos aristocratique par le spectacle qu'ils donnaient de la personnalité de l'orateur, l'évolution dont ils étaient l'objet affectait également les critères de distinction et de supériorité qui fondaient le prestige oratoire. Au travers de l'histoire des formes que prit ce dernier, c'est donc celle d'une partie de l'expression de la supériorité aristocratique qui était en jeu. [36]

L'histoire de l'art oratoire à Rome, fut ainsi marquée par ces deux grandes ruptures : l'introduction de la rhétorique et de la philosophie au milieu du II^e siècle av. n. è. et la mise en place du contrôle monarchique de la prise de décision publique à partir du règne d'Auguste.

² Sur l'importance de l'éloquence, en particulier dans ce contexte, cf. HÖLKESKAMP [1995] 2004.

Commençons donc par examiner la situation qui prévalait avant le premier de ces deux grands changements. La maîtrise de l'éloquence était indispensable pour tout aristocrate qui entendait convaincre les citoyens et gouverner la cité. Mais quelle était cette éloquence qui n'avait pas encore été enrichie des apports de la rhétorique savante et de la philosophie grecques ?

Les quelques traces que l'on a pu en conserver conduisent à la qualifier d'éloquence de l'autorité. Deux exemples permettent de l'apprécier. En 138, le consul P. Cornelius Nasica Serapio combattait une proposition de loi frumentaire, lorsqu'il fut interrompu par une clameur que poussa l'auditoire. La réponse fut cinglante : « Taisez-vous, je vous prie citoyens, car je discerne mieux que vous ce qui est utile à la cité »³. L'autre est fourni par M. Aemilius Scaurus, le consul de 115, qui fut accusé en 90 par le tribun de la plèbe Q. Varius. Sa défense fut brève : « Q. Varius l'Espagnol affirme que M. Scaurus, le Prince du Sénat, a appelé les alliés à prendre les armes ; M. Scaurus, le Prince du Sénat, le nie ; il n'y a pas de témoin ; citoyens, lequel des deux convient-il de croire ? »⁴

Dans les deux cas, l'argument était simple. Il tenait à la qualité de l'orateur, magistrat responsable du gouvernement de la cité, dans le premier cas ; citoyen éminent, d'un rang et d'une *dignitas* supérieurs à celle de son adversaire, dans le second. Pour reprendre les distinctions qu'opérait Roman Jakobson dans l'acte de communication, c'était la capacité expressive ou éthique, celle qui reposait sur la personne du locuteur, qui donnait sa force à l'énonciation⁵.

C'était cependant dans l'œuvre de Caton l'Ancien que se trouvait énoncée avec le plus de clarté cette définition de l'éloquence selon laquelle c'était la qualité personnelle de l'orateur, son autorité en quelque sorte, qui lui donnait sa capacité de conviction. On se souvient de la formule par laquelle il désignait l'orateur comme un « homme honorable, habile à parler (*uir bonus dicendi peritus*) »⁶, mettant ainsi l'accent sur la qualité à la fois morale et sociale de l'honorabilité (*bonus*) qui signifiait l'aristocrate.

La revendication était toutefois de plus grande envergure. Caton appartenait à la génération qui avait combattu pendant la deuxième guerre punique et qui avait mené ensuite les grandes conquêtes d'Orient. Elle y avait gagné gloire et richesses au point que certains de ses membres, les Scipions notamment, cherchaient à se grandir encore davantage en adoptant des traits de comportement qu'ils empruntaient aux souverains hellénistiques du

³ Valère Maxime, III, 7, 3 = MALCOVATI *ORF*³, p. 157-158.

⁴ Asconius, p. 22 C = MALCOVATI *ORF*³, p. 167 qui donne aussi d'autres versions.

⁵ JAKOBSON 1963, p. 213-220. Voir aussi GUÉRIN 2009, p. 249-255.

temps. Devant les déséquilibres que ces innovations provoquaient dans la compétition aristocratique, Caton réagissait en affirmant la supériorité des valeurs romaines aussi bien dans leur dimension culturelle que de morale civique. Par son propre comportement, il établissait un modèle qu'il destinait à l'opinion mais dont il faisait aussi un instrument d'éducation.

Caton avait en effet rédigé une sorte de recueil des connaissances indispensables à la jeunesse aristocratique de son temps qu'il avait dédié à son fils sous le titre *ad filium*⁷. Les [37] règles de rhétorique qu'il recommandait en faisaient partie. On retiendra surtout que de la même façon que la puissance de conviction des discours que l'on a cités ci-dessus, tenait à l'autorité qu'exprimait la personne de l'orateur, la validité des conseils qui y étaient formulés découlait de la position supérieure, relevant d'une sorte d'omniscience, de celui qui les énonçait : « considère cela comme dit par un oracle » affirmait-il en effet⁸. La formulation elle-même empruntait cette même voie de l'énoncé chargé d'autorité. Les conseils prenaient la forme de sentences ou de *carmina* qui exprimaient des consignes. La capacité de conviction telle que la concevait Caton et telle aussi que l'éprouvaient ses contemporains, reposait ainsi sur un ethos de l'autorité, dispensant une compétence indiscutable qui s'exprimait dans le mode oratoire d'une éloquence sentencieuse⁹.

Cette figure de l'orateur et maître, détenteur d'un savoir chargé d'autorité, déterminait à son tour le mode d'apprentissage. Il restait celui, traditionnel pour l'aristocratie, de « l'apprentissage du forum (*tirocinium fori*) ». On désignait sous ce nom la pratique qui consistait pour un père de famille à confier son fils à un proche reconnu pour son prestige afin qu'il lui enseignât par son exemple les conduites à tenir. Non sans une certaine nostalgie, Tacite en son temps en rappelait l'importance et les principes : « (...) chez nos ancêtres, le jeune homme qui se destinait à l'éloquence judiciaire et politique après avoir reçu chez lui un commencement de formation et l'esprit nourri des bonnes études, était conduit par son père ou ses proches à l'orateur qui occupait le premier rang dans la cité. Il devait s'habituer à fréquenter sa maison, à l'accompagner au dehors, à entendre tout ce qu'il disait, soit au tribunal, soit dans les assemblées ; (...). »¹⁰

⁶ Sénèque le Rhéteur, *Contr.*, I, pr. 9 ; Quintilien, XII, 1, 1.

⁷ Cf. JORDAN [1860] 1966, p. 77-83 ; DAVID 1992, p. 328-330 ; SUERBAUM 2002, p. 409-413. La nature exacte de cette œuvre nous échappe : ouvrage unique ou plutôt livres dispersés mais réunis par une même démarche ?

⁸ Pline l'Ancien, *n.h.*, XXIX, 14.

⁹ Sur l'éloquence de Caton et en particulier son caractère sententieux, cf. LEEMAN 1963, p. 21-25 ; 43-49 ; CAVARZERE 2000, p. 47-54 ; SCIARRINO 2010, p. 58-60.

¹⁰ Tacite, *Dial.*, 34, 1-2 (trad. Bornecque). Pline (*Ep.*, VIII, 14, 4-6) traçait un tableau comparable de l'apprentissage de la conduite au Sénat. Sur le *tirocinium fori* et l'éducation des membres de l'aristocratie, cf. désormais, SCHOLZ 2011, en part. p. 260-291.

Il ne s'agissait pas, on le voit, d'un mode d'apprentissage technique, mais d'une adhésion mimétique à un sénateur dont il convenait d'adopter les comportements. Ainsi s'acquéraient tout à la fois la connaissance des règles de l'action politique, les modes de raisonnement et d'expression, les gestes et les attitudes, en somme tout ce qui définissait un ethos aristocratique fait de supériorité reconnue et d'autorité et dont l'éloquence n'était en quelque sorte que la manifestation spontanée¹¹. La force de conviction de l'orateur ne se distinguait qu'à peine du prestige dont il était porteur.

La première grande mutation qui ébranla cette situation fut le fruit de l'introduction de la rhétorique savante et de la philosophie. Le processus fut marqué par une certaine brutalité. En deux ou trois générations, l'aristocratie romaine se forma à ces nouvelles formes du savoir et de la compétence intellectuelle. Un événement en constitue la principale référence. En 155 av. n.è., les Athéniens envoyèrent à Rome les représentants des trois grandes écoles philosophiques. En attendant que le Sénat les reçût en audience, Carnéade, le sceptique, se mit à donner des conférences sur la justice où il développait une thèse un jour pour développer l'antithèse le lendemain¹². C'était faire la démonstration de la puissance de la dialectique et du raisonnement philosophique et ruiner la force [38] de conviction de la seule autorité de l'orateur. Le succès fut immédiat et les jeunes aristocrates se mirent à l'école de la pensée grecque.

Le grand changement qu'introduisait cette nouvelle situation tenait à ce que les compétences liées à la rhétorique et à la philosophie pouvaient être acquises autrement que par l'imitation mimétique d'un modèle qui faisait autorité. Elles étaient structurées en disciplines et pouvaient faire l'objet d'un enseignement.

C'était vrai surtout de la rhétorique qui était une *technê* et qui bénéficiait d'un corps de règles bien établi. On distinguait notamment celles qui permettaient de trouver les arguments pertinents (*inventio*), de les organiser (*dispositio*), de les énoncer avec le style adapté qui leur donnerait leur force de conviction (*elocutio*), de les accompagner d'une voix et d'une gestuelle efficaces (*actio*) et de les mémoriser pour en faire un discours continu (*memoria*). C'est alors que furent publiés au début du I^{er} siècle av. n.è. des manuels en latin dont l'un était l'œuvre du jeune Cicéron¹³ et qu'apparurent des écoles de rhétorique latine qui

¹¹ GUERIN 2009, p. 262-265.

¹² Plutarque, *Cat. Maj.*, 22, 2 ; Lactance, *Div. Inst.*, V, 14, 3-5 ; cf. Cicéron, *De Or.*, II, 155 ; Aulu-Gelle, VI, 14, 3-5 ; Quintilien, XII, 1, 35 ; DAVID 1992, p. 343-344.

¹³ Ont été transmis jusqu'à nous la Rhétorique à Herennius d'un auteur inconnu et le *de Inventione* de Cicéron ; cf. d'une façon générale, KENNEDY 1972, p. 103-148 ; RAWSON 1985, p. 147-148.

rendaient ces savoir faire accessibles¹⁴. En revanche, même si elle était structurée en différentes écoles, l'apprentissage de la philosophie relevait beaucoup moins de la maîtrise de doctrines préétablies que du débat et de l'usage de la dialectique.

L'acquisition de l'éloquence passa alors par une pratique qui prit le nom de déclamation et qui consistait à tenir des discours d'exercice sur des sujets parfois tirés de situations réelles, mais le plus souvent fictifs¹⁵. Toutefois, le mode d'apprentissage restait domestique et conservait les traits du *tirocinium fori*. Les écoles de rhétorique latine qui avaient été créées au début du I^{er} siècle furent presque aussitôt interdites. En rendant l'art oratoire accessible à des jeunes gens qui n'appartenaient pas à l'aristocratie sénatoriale, elles menaçaient en effet la supériorité de cette dernière¹⁶. L'acquisition des techniques et des savoir-faire continua donc de s'inscrire, au moins pendant quelques décennies, dans le cadre de la sociabilité aristocratique. Les jeunes gens continuaient d'apprendre auprès de leurs modèles les règles de comportement qui qualifiaient pour le pouvoir. Ils bénéficiaient en outre dans les grandes maisons de la présence de dépendants cultivés, esclaves ou affranchis, ou d'hôtes grecs qui par le biais de la déclamation ou de la conversation savante, leur donnaient les outils de la réflexion philosophique et de l'éloquence¹⁷.

C'est dans ce contexte que se développa une nouvelle forme du prestige oratoire dont Cicéron fut le principal représentant. L'éloquence dont il fit la théorie et qu'il mit en pratique reposait sur l'association de l'autorité aristocratique et de la maîtrise de la rhétorique et de la philosophie. L'orateur idéal était nécessairement un orateur savant : « (...) notre orateur – car ce n'est pas un quelconque déclamateur d'école ou un braillard du forum, mais le plus savant et le plus parfait que nous cherchons (...)»¹⁸ Par cette définition, Cicéron rejetait une formation purement technique qui se serait contentée d'une maîtrise des règles de la rhétorique. Il exigeait au contraire que l'orateur fût un savant et un penseur accompli. Il entendait par là que, formé à la dialectique et à la philosophie, il [39] pût faire reposer ses arguments sur des notions morales comme le bien et l'équité et qu'en ouvrant ainsi la réflexion, il pût tenir des discours abondants où la richesse de la pensée entraînait l'adhésion¹⁹. Il prescrivait en conséquence que les exercices fussent fondés sur des questions générales

¹⁴ Sur ces écoles, cf. surtout KENNEDY 1972, p. 90-96 ; RAWSON 1985, p. 78 ; DAVID 1992, p. 299-301 ; 369-370.

¹⁵ Sur l'histoire de la déclamation, cf. surtout Suétone, *Gr. Rhet.*, 25, 2-9 ; Sénèque le Rhéteur, *Contr.*, I, *pr.* 12 ; Quintilien, II, 4, 41-42 ; BONNER 1949 ; KENNEDY 1972, p. 312-337 ; SUSSMAN 1978, p. 1-17 ; FAIRWEATHER 1981, p. 104-131 ; CALBOLI MONTEFUSCO 2007 ; BLOOMER 2010.

¹⁶ Cf. DAVID 1992, *ibid.*

¹⁷ Cf. en part. RAWSON 1985, p. 66-83 ; CORBEILL 2002 ; GUÉRIN 2009, p. 277-282 ; SCHOLZ 2011.

¹⁸ Cicéron, *Orat.*, 47 (trad. Yon).

¹⁹ Cf. en part., Cicéron, *De Or.*, I, 50 ; 230 ; II, 214 ; III, 82 ; 107 ; 125 ; 142.

(thèses) où la compétence philosophique pût trouver à se manifester et porter les enjeux du débat aux principes fondamentaux de l'action personnelle et politique²⁰. Les discours n'en restaient pas théoriques pour autant. Ils trouvaient leur application dans des délibérations, au Sénat, devant le Peuple ou dans les procédures judiciaires, où devaient se prendre des décisions très concrètes et très circonstanciées. Ils y introduisaient simplement les moyens d'une réflexion politique de plus grande envergure.

L'éloquence cicéronienne recevait alors de la philosophie et de la rhétorique une puissance et une élévation qu'elle n'avait jamais eues. Elle s'exprimait dans la mise en scène d'une personnalité exemplaire²¹ et se nourrissait d'une pensée qui prenait en compte les principes mêmes de l'éthique civique. Mais elle se construisait aussi au travers de savoir-faire oratoires qui permettaient de construire une argumentation élaborée et trouvait sa force dans l'adoption de styles adaptés qui sollicitaient tous les degrés de l'émotion, de l'ironie au pathétique. Elle imposait une forme d'énonciation riche et abondante, la *copia* dont Cicéron soutenait qu'elle était la source de toute conviction et la qualité principale des grands orateurs. Elle restait surtout l'instrument essentiel du gouvernement aristocratique. Tant que le Sénat, les assemblées populaires ou les tribunaux demeuraient les lieux du débat et de la prise de décision politique, elle continuait d'y régner. Le prestige des grands orateurs tenait alors à la capacité que leur donnait l'éloquence de convaincre et d'influencer les choix.

Par ailleurs, les conditions d'acquisition de l'art oratoire faisaient encore la part belle au *tirocinium fori*. Cicéron en avait bénéficié et lui-même était devenu le maître de jeunes nobles issus de l'aristocratie sénatoriale la plus reconnue. Plus généralement, son rayonnement était devenu immense. Plutarque racontait que lorsque les efforts de Clodius pour le faire partir en exil se firent plus menaçants, vingt mille jeunes gens prirent le deuil et tentèrent de faire ainsi pression sur ses adversaires²². Sans doute y avait-il là quelque exagération, mais ce témoignage signifie malgré tout que le prestige dont il disposait s'étendait sur toute la cité et était devenu un instrument puissant de pression politique.

Au cours du I^{er} siècle de notre ère, avec la construction de la monarchie impériale, cette situation changea profondément²³. Contraint et étouffé, le débat politique

²⁰ Cf. en part., Cicéron, *De Or.*, II, 67-68 ; III, 78-80. Sur tous ces points et la construction de la supériorité et du prestige oratoire par Cicéron, cf. DAVID 1992, p. 367-396.

²¹ Cf. les analyses de MAY 1988 ; GUÉRIN 2009 et 2011.

²² Plutarque, *Cic.*, 31, 1.

²³ Sur ce processus et ce qui suit, cf. d'une façon générale, ROLLER 2011, p. 197-221 ; DAVID 2012, p. 259-265 ; cf. aussi STEIN-HÖLKESKAMP 2003. Sur les considérations antiques sur le déclin de l'éloquence, cf. HELDMANN 1982, en part. p. 163-299.

perdit de son importance. Les assemblées populaires ne décidaient plus rien. Le Sénat demeurait un lieu de débat politique et gagnait une fonction judiciaire, puisque les procès pénaux qui affectaient les membres de l'aristocratie s'y déroulaient désormais. Mais les choix y étaient déterminés par la nécessité de plaire au Prince. Les seules occasions où l'éloquence pouvait se donner libre cours étaient les procès civils, mais même si parfois il y était question des [40] intérêts d'aristocrates puissants, la minceur des enjeux autorisait plus rarement l'évocation des grands principes et le recours au pathétique²⁴.

Le résultat fut qu'à cette crise du fonctionnement de la cité, correspondit une transformation de l'éloquence, une crise du style en quelque sorte.

Cicéron le présentait. Dans le dialogue appelé le *Brutus* qu'il rédigea en 46 av. n.è. au moment de l'installation de la domination césarienne, il s'en prenait aux orateurs des nouvelles générations qui adoptaient un style réservé et contenu qu'ils définissaient comme attique. Il réagissait alors en soulignant qu'une telle éloquence ne pouvait convenir qu'aux procès civils dont les enjeux étaient faibles et invitait ses interlocuteurs à ne pas abandonner l'éloquence politique qui imposait l'abondance, le pathétique et les grands sentiments²⁵.

Le combat n'était que d'arrière-garde. Comme l'éloquence politique n'avait plus guère de place, les styles devaient s'adapter aux nouveaux contextes d'énonciation. Le changement était d'autant plus inévitable que le niveau de compétence du public s'était élevé.

Tacite décrivait très bien la nouvelle situation en insistant aussi bien sur le caractère étriqué que les nouvelles conditions imposaient à l'éloquence que sur les impatiences d'un auditoire blasé : « Quel abaissement ne croyons-nous pas que l'éloquence a subi du fait de ces vêtements étroits où nous sommes serrés et emprisonnés pour causer avec les juges ? Quelles forces ne croyons-nous pas qu'ont fait perdre au discours ces salles de réunion et ces greffes où désormais l'on débrouille presque toutes les causes²⁶. (...) Mais aujourd'hui où toutes ces connaissances sont banales, où l'on aurait peine à trouver dans le public un auditeur qui, sur les éléments des sciences, à défaut d'une connaissance théorique, n'ait des notions pratiques, il faut que l'éloquence s'engage dans une route nouvelle et choisie, pour éviter les dédains de l'auditoire, surtout devant des juges qui (...) n'ont plus à attendre

²⁴ Les procès civils devant les centumvirs devinrent ainsi les principaux lieux de la compétition. Ils donnaient parfois l'occasion du recours au grand style, cf. Tacite, *Dial.*, 38, 2 ; Pline, *Ep.*, II 14, 1-4 ; VI 33, 2-4 ; 10.

²⁵ Cicéron *Brut.* 285-291 ; DAVID 2012, p. 246-251. Sur l'atticisme, cf. LEEMAN 1963, p. 136-167 ; NARDUCCI 1997, p. 124-133 ; CAVARZERE 2000, p. 167-189.

²⁶ Tacite, *Dial.*, 39, 1 (trad. Bornecque modifiée).

l'orateur (...) mais l'admonestent quand il se lance dans une digression, le rappellent à la question et déclarent bien haut qu'ils sont pressés. »²⁷

Un autre style oratoire apparut alors dont, si l'on en croit toujours Tacite, le premier représentant fut Cassius Severus, un contemporain d'Auguste et de Tibère²⁸. Les témoignages que les Anciens nous ont laissés sont assez convergents. C'était une éloquence violente et batailleuse qu'il avait adoptée : « il ne combat pas, il fait le coup de poing », disait notamment Tacite²⁹ et Sénèque le Père le décrivait comme un orateur puissant et efficace³⁰. Renonçant sans doute aux grands développements, il privilégiait la recherche d'un résultat qui lui était fournie par des traits agressifs qui faisaient mouche et qui déstabilisaient l'adversaire.

La remarque de Tacite selon laquelle il était le premier à avoir créé un nouveau style implique qu'il eut des successeurs et que dès le début du Principat, l'éloquence prit une forme nouvelle. On le saisit en particulier à la lecture des critiques [41] que Tacite faisait porter par M. Aper, l'un des protagonistes de son dialogue des orateurs à l'encontre des discours de Cicéron. Il en regrettait notamment la longueur. Or c'était précisément cette qualité, la *copia*, dont Cicéron était le plus fier, celle sur laquelle il fondait toute sa gloire³¹.

Au début de l'Empire, les qualités que l'on attendait de l'éloquence s'étaient donc modifiées. Est-ce à dire que les orateurs avaient perdu de leur prestige ? Certainement pas. Il reposait simplement sur d'autres bases.

Les grands orateurs étaient connus et leurs œuvres, diffusées³². Ils attiraient les auditeurs et bénéficiaient en fait d'un rayonnement comparable à celui de leurs prédécesseurs de la fin de la République. Tacite pouvait, dans son dialogue des orateurs, célébrer l'éloquence et en faire l'histoire en mettant en scène les grands praticiens de la génération qui l'avait précédé. Même si l'étouffement du débat politique ne lui donnait plus libre champ que dans des arènes secondaires, l'éloquence restait une des compétences qui définissait une appartenance à l'aristocratie et qui distinguait ceux qui la maîtrisaient.

Les styles – on l'a vu – avaient pourtant changé. Le grand orateur du I^{er} siècle de notre ère présentait-il toujours les mêmes qualités que celui de la fin de la République ? Sur quoi se fondait désormais le prestige oratoire ?

²⁷ Tacite, *Dial.*, 19, 5 (trad. Bornecque modifiée).

²⁸ Tacite, *Dial.*, 19, 1-2. Sur ce personnage, cf. en part. LEEMAN 1963, p. 222-224 ; KENNEDY 1972, p. 310-312 ; CAVARZERE 2000, p. 203-207 ; BALBO 2004, p. 223-262.

²⁹ Tacite, *Dial.*, 26, 4-5 = BALBO 2004, t. 73.

³⁰ Sénèque le Rhéteur, *Contr.*, III, pr. en part. 1-7 = BALBO 2004, t. 59.

³¹ Tacite, *Dial.*, 19, 2 – 20, 1.

³² Parmi lesquels, Tacite et Pline, cf. Pline, *Ep.*, IX, 23. Cf. aussi les éloges de Martial à l'égard du célèbre accusateur Aquilius Regulus : e.g., Martial, 2, 74 ; 4, 16 ; 5, 28 ; 63 ; 6, 38.

Tacite le disait : les foules de jeunes gens qui venaient d'Italie ou des provinces et qui, pour se former, suivaient et écoutaient les orateurs les plus reconnus, étaient à la recherche du trait ou du développement brillant qu'ils pourraient citer et rapporter chez eux³³. Familier comme il l'était des règles de la rhétorique, ce public savant n'attendait plus grande surprise de la construction d'un raisonnement ou d'une démonstration. C'était à l'originalité d'un argument ou d'une formule qu'il accordait son admiration.

Un phénomène nouveau permet aussi de le souligner. L'habitude se prit dans le public de manifester son bonheur et sa satisfaction par des applaudissements. La compétition conduisit même certains à rémunérer des clagues³⁴. C'est dire à quel point le prestige oratoire conservait son importance. Surtout, un tel comportement ne se comprend bien que s'il correspondait à une situation de surprise enthousiaste devant l'emploi d'un trait inattendu ou de curiosité comblée par la solution d'un raisonnement paradoxal, en tout cas à une partie d'un discours et non pas à son ensemble. Ces auditoires ressemblaient donc un peu à ceux des amateurs d'opéra qui, dans nos sociétés modernes, connaissent les œuvres par cœur et se mettent à applaudir l'interprétation réussie d'un air.

Le processus en fait tendait à ce que, pour reprendre les définitions de Roman Jakobson, la curiosité du public ne se portait plus guère que sur la fonction poétique de la communication et que la fonction référentielle, l'objet de l'énonciation, ne présentait plus autant d'intérêt. On en arrivait à une sorte de symbolisation, de « déréalisation », du discours qui avait ses effets sur la nature du prestige oratoire et donc sur la compétition aristocratique.

L'évolution à l'œuvre dans les pratiques de déclamation vient le confirmer. Bien qu'interdites au début du premier siècle avant notre ère, les écoles de rhétorique réapparurent au moins à partir du milieu du siècle et prirent de plus en plus d'importance. Il en résulta l'émergence d'une catégorie de rhéteurs professionnels qui assuraient l'enseignement de cette [42] discipline. La déclamation restait leur principal instrument d'apprentissage. Mais désormais les choix des sujets ne se portaient plus guère que sur des thèmes complètement fictifs, pour ne pas dire paradoxaux qui détournaient délibérément l'art oratoire de la réalité sociale et politique. Ils ne faisaient qu'inviter à l'imagination poétique et à la virtuosité argumentaire, de telle sorte que c'était sur ces qualités-là qu'ils construisaient leur prestige.

³³ Tacite, *Dial.*, 20, 4.

³⁴ Plinius, *Ep.*, II 14, en part. 6 ; 8 ; sur l'auditoire cf. aussi IV 16 ; Quintilien, IV 2, 37 ; XII 5, 6. Sur les relations entre rhéteurs ou orateurs et auditoire cf. KORENJAK 1999, en part. p. 115-149.

La coupure entre ces pratiques rhétoriques de déclamation et les relations civiques effectives était profonde. Et dans la mesure où tout discours consistait aussi en un comportement public, la contradiction pouvait apparaître de façon spectaculaire.

On ne multipliera pas les anecdotes. On se souviendra simplement du cas du rhéteur Porcius Latro³⁵ qui se révéla incapable de tenir un discours sur un forum et fit transporter le procès dans une basilique³⁶. L'espace, le public, la foule engageaient à une puissance d'énonciation que l'habitude de la recherche du trait brillant lui avait sans doute ôtée. On rappellera aussi la situation où se mit le même personnage qui, déclamant devant Auguste, Agrippa et Mécène, perdit le sens de la situation concrète où il se trouvait au point de développer un argument sur l'obscurité d'une naissance qui semblait viser Agrippa³⁷. La déclamation créait ainsi un monde fantasmatique, coupé de la réalité civique, où seule la virtuosité argumentaire et poétique qualifiait l'orateur.

Quel était le rapport dans ce cas avec l'éloquence réelle, celle qui, même si elle était l'objet d'une évolution importante, continuait d'être exercée au Sénat ou devant les tribunaux ? Certes les deux pratiques étaient distinctes et on ne les confondra pas. Mais c'était grâce à la déclamation que tous les orateurs se formaient et c'était dans son exercice que les goûts des praticiens aussi bien que du public, se structuraient. On en arriva à ce qu'elle sortit du cadre scolaire pour devenir aussi une pratique mondaine où, d'abord entre amis, puis en permettant au public d'y assister, des aristocrates reconnus se livraient à une compétition oratoire. Le processus ne fut pas immédiat. Les orateurs contemporains d'Auguste, ceux là mêmes qui, comme Cassius Severus, promouvaient une éloquence de l'efficacité, se refusaient encore à cette publicité et reprenaient à leur compte l'hostilité à l'égard des rhéteurs dont Cicéron avait donné l'exemple. Ils pensaient qu'il y avait quelque prestige à perdre pour eux qui jouaient un rôle réel dans la cité, à se donner en spectacle dans les jeux de discours fictifs. Ces réticences cependant ne durèrent pas. Sous l'effet de l'évolution des goûts qui privilégiaient désormais le beau trait et l'argument brillant, la recherche de la gloire fit que toutes les pratiques de déclamation scolaires aussi bien que mondaines devinrent largement publiques et constituèrent un des lieux où se gagnait le prestige oratoire.

Les processus étaient cohérents et confluaient dans un même sens. Les qualités qui définissaient l'éloquence sous l'Empire se déplaçaient vers une recherche de l'argument ou du trait qui faisait mouche ou qui suscitait l'admiration par son originalité. L'évolution des

³⁵ Sur ce personnage, cf. BALBO 2004, p. 117-133.

³⁶ Sénèque le Rhéteur, *Contr.* IX, *praef.* 3 ; cf. 2-5 ; Quintilien, X, 5, 18.

contextes politiques et culturels conduisait à une sorte de « déréalisation » de l'art oratoire qui privilégiait davantage une technique de la formule, un style ou une esthétique aux dépens de l'expression de l'autorité ou de la supériorité intellectuelle et morale. Comme par ailleurs la construction du prestige aristocratique s'opérait toujours dans un contexte de compétition, la minceur des enjeux réels auxquels l'éloquence se trouvait [43] désormais confrontée, faisait que, d'une certaine façon, la recherche de supériorité dont elle était l'occasion se déplaçait vers l'esthétique et la mondanité.

À Rome, de la République au premier siècle de l'Empire, l'art oratoire demeura constamment un des traits essentiels du prestige aristocratique. L'évolution que nous avons suivie n'y a rien changé. Les conditions de son acquisition, en revanche, en se transformant, modifièrent sensiblement les caractéristiques qui définissaient l'homme politique, celui qui était susceptible de diriger la cité et de bénéficier de la confiance et de l'assentiment de ses concitoyens. À une supériorité fondée sur l'*auctoritas* intrinsèque du sénateur que lui valait sa capacité à gérer les magistratures, à consulter les dieux par le droit d'auspices et à discerner naturellement le bien de la cité, en succéda une autre qui, sans entrer en contradiction avec la précédente, reposait sur des qualités plus élevées d'ampleur de la réflexion et de justification des choix à accomplir. Puis, avec l'Empire, vint un moment où cette mission de guide devenue le monopole du Prince, le prestige de l'orateur tint davantage à la mise en scène de sa position par l'adoption de conduites à la fois civiques, dans le choix de ses prises de parole, et culturelles, dans la qualité argumentaire et esthétique de ses discours, qui légitimaient sa supériorité. Sans doute, l'éloquence n'était-elle qu'une facette parmi toutes celles qui composaient la figure de l'aristocrate romain. Sans doute aussi faudrait-il, pour faire l'histoire de cette dernière dans sa complexité, prendre en compte les autres qualités, celles notamment que conféraient les vertus militaires ou la maîtrise du droit. Mais cet aperçu de l'évolution du prestige oratoire à Rome indique déjà suffisamment la volonté de continuité et la force d'adaptation d'une élite qui ne pouvait dominer et gouverner que par la maîtrise de la parole.

Bibliographie

³⁷ Sénèque le Rhéteur, *Contr.*, II, 4, 12-13. Sur ce point, cf. les ouvrages cités *supra* n. 15 et CAVARZERE 2000, p. 207-211.

- BALBO A. (2004), *I frammenti degli oratori romani dell'età augustea e tiberiana, parte prima, età augustea*, Alexandrie (Italie), Edizioni dell'Orso.
- BLOOMER W. M. (2010), « Roman Declamation: the Elder Seneca and Quintilian », in DOMINIK W. et HALL J., *A Companion to Roman Rhetoric*, Oxford, Blackwell, p. 297-306.
- BONNER S. F. (1949) *Roman Declamation in the Late Republic and Early Empire*, Los Angeles, Univ. of California Press University.
- CALBOLI MONTEFUSCO L. (2007), *Papers on Rhetoric, VIII, Declamation*, Rome, Herder.
- CAVARZERE A. (2000), *Oratoria a Roma, Storia di un genere pragmatico*, Rome, Carocci.
- CORBELL A. (2002), « Rhetorical Education in Cicero's Youth », in MAY J. M. éd., *Brill's Companion to Cicero*, Leyde – Boston – Cologne, Brill, p. 23-48.
- DAVID J.-M. (1992), *Le Patronat judiciaire au dernier siècle de la République romaine*, Rome, EFR, BEFAR, 277.
- DAVID J.-M. (2012), « Crise de l'éloquence, crise de la cité », in CITRONI M. éd., *Letteratura e civitas, Transizioni dalla Repubblica all'Impero, in memoria di Emanuele Narducci*, Pise, Edizioni ETS, p. 245-267.
- FAIRWEATHER J. (1981), *Seneca the Elder*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FLOWER H. I. (1996), *Ancestor Masks and Aristocratic Power in Roman Culture*, Oxford, Clarendon Press.
- GUÉRIN Ch. (2009), *Persona, l'élaboration d'une notion rhétorique au I^{er} siècle av. J.-C.*, I, Paris, Vrin.
- GUÉRIN Ch. (2011), *Persona, l'élaboration d'une notion rhétorique au I^{er} siècle av. J.-C.*, II, Paris, Vrin. [44]
- HELDMANN K. (1982), *Antike Theorien über Entwicklung und Verfall der Redekunst*, Munich, Beck (*Zetemata*, 77).
- HÖLKESKAMP K.-J. ([1995] 2004), « *Oratoris maxima scaena*: Reden vor dem Volk in der politischen Kultur der Republik », in ID. SENATUS POPULUSQUE ROMANUS, *Die politische Kultur der Republik – Dimensionen und Deutungen*, Stuttgart, Steiner, p. 219-256.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale, 1. Les fondations du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- JORDAN H. ([1860] 1966), *M. Catonis praeter librum de re rustica quae exstant*, Stuttgart, Teubner.
- KENNEDY G. (1972), *The Art of Rhetoric in the Roman World, 300 B.C.-A.D. 300*, Princeton, Princeton U.P.

- KORENJAK M. (1999), *Publikum und Redner : ihre Interaktion in der sophistischen Rhetorik der Kaizerzeit*, Munich, Beck (Zetemata, 104).
- LEEMAN A. D. (1963), *Orationis ratio, The stylistic Theories and Practice of the Roman Orators, Historians and Philosophers*, Amsterdam, Hakkert.
- MALCOVATI E. ([1953] 1967), *Oratorum romanorum fragmenta liberae rei publicae*, 3^e éd., Turin, Paravia = ORF³.
- MAY J. M. (1988), *Trials of Character, The Eloquence of Ciceronian Ethos*, Chapel Hill/Londres, Univ. North Carolina Press.
- NARDUCCI E. (1997), *Cicerone e l'eloquenza romana, Retorica e progetto culturale*, Rome Bari, Laterza.
- RAWSON E. (1985), *Intellectual Life in The Roman Republic*, Londres, Duckworth.
- ROLLER M. (2011), « To whom am I speaking? The Changing Venues of Competitive Eloquence in the Early Empire », in BLÖSEL W. et HÖLKESKAMP K.-J., éd. *Von der militia equestris zur militia urbana, Prominenzrollen und Karrierefelder im antiken Rom*, Stuttgart, Steiner, p. 197-221.
- SCHOLZ P. (2011), *Den Vätern folgen, Sozialisation und Erziehung der republikanischen Senatsaristokratie*, Berlin, Antike.
- SCIARRINO E. (2010), « Roman Oratory Before Cicero: The Elder Cato and Caius Gracchus », in DOMINIK W. et HALL J., *A Companion to Roman Rhetoric*, Oxford, Blackwell, p. 54-66.
- STEIN-HÖLKESKAMP E. (2003), « Von homo politicus zum homo litteratus, Lebensziele und Lebensideale der römischen Elite von Cicero bis zum jüngeren Plinius », in HÖLKESKAMP K.-J., RÜSEN J., STEIN-HÖLKESKAMP E. et GRÜTTER Th. éd., *Sinn (in) der Antike, Orientierungssysteme Leitbilder und Wertkonzepte im Altertum*, Mayence, Von Zabern, p. 315-334.
- SUERBAUM W. éd. (2002), *Die archaische Literatur von den Anfängen bis Sullas Tod*, Munich, Beck (HERZOG R. et SCHMIDT P. L. éd., *Handbuch der lateinischen Literatur der Antike*, t. I).
- SUSSMAN L. A. (1978), *The elder Seneca*, Leyde, Brill (*Mnemosyne Supt.* 51). [45]

Jean-Michel DAVID
 Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
 UMR 8210 ANHIMA